Vol. 1, N° 1—avril 2013

Deuxième trimestre 2013

Bulletin trimestriel AIDE INFOS

Projet d'appui à l'efficacité de l'aide en Haïti

Dans ce numéro

Mot du Ministre	**1**
Le MGAE et NY	**2**
Comité de pilotage	**2**
Code de transparence	**2**
Infos du CAED	**3**
Tables sectorielles	**3**
Faits et chiffres	**4**

ÉVÉNEMENTS À VENIR

* Réunion niveau international du Comité d'efficacité de l'aide du CAED 10 mai 2013 hôtel Royal Oasis de Pétionville (voir encart p. 3)

Haïti Aide Infos. est un bulletin trimestriel destiné à renseigner sur les principaux événements de la vie du Projet d'appui à l'efficacité de l'aide, des tables sectorielles, les données, avancées techniques et progrès dans la collecte de données du MGAE et toutes informations pertinentes concernant les différentes cellules du Cadre de coordination de l'aide externe au développement (CAED).

Le Projet d'appui à l'efficacité de l'aide est un projet financé par le PNUD.

Prochaine parution : juillet 2013.

Le mot du Ministre

Le ministère de la Planification et de la Coopération externe est fier de la parution de ce nouveau Bulletin trimestriel Aide Infos, publié avec l'appui du Projet d'appui à l'efficacité de l'aide.

En effet, bien que le MPCE ait pleine conscience de la nécessité d'un pareil média, son souci d'offrir un contenu utile avec des sujets accrocheurs et intéressants pour tous, a commandé de mûres réflexions avant cette première sortie. Aussi convient-il de souligner sa valeur d'existence, pour ce qu'il représente :

- d'informations utiles à la prise de décisions;
- d'alignement des partenaires techniques et financiers sur des objectifs stratégiques et opérationnels de développement;
- de relais dynamique à la vérification et à la rectification des données qui correspondent vraiment à l'évolution des portefeuilles de chaque partenaire technique et financier;
- d'expression transparente dans la coordination entre tous les acteurs engagés dans la coopération;
- d'importance comme maillon dans le renforcement des capacités institutionnelles de gestion des flux de l'aide externe;
- de plateforme d'échanges techniques pour les acteurs du développement, tant nationaux qu'internationaux.

Le MPCE saisit cette opportunité pour remercier tout un chacun de sa contribution agissante à la parution de ce bulletin trimestriel, de rappeler la nécessité d'alimenter le système d'informations, le MGAE, en données justes, afin qu'au besoin, on puisse en tirer des rapports utiles, en support à la bonne décision.

Le MGAE et les promesses de NY: état des lieux 2010-2012

Pour les années 2010-2012, l'analyse des données des promesses de New York, telles que recueillies conjointement par le Bureau de l'envoyé spécial en Haïti et l'équipe du MGAE/MPCE nous indique que sur 5,3 milliards de dollars d'engagements, 3,5 milliards (66%) ont été décaissés par les bailleurs à la fin 2012, soit un taux supérieur à celui enregistré dans des pays aux conditions similaires à Haïti, taux avoisinant les 50%.

En analysant les données fournies par le MGAE sur l'état des promesses faites à New York en 2010, mis à part les 30,8 millions de dollars qui n'ont pas encore été engagés à la fin 2012, il est possible de se questionner sur l'éventualité de rediriger une partie des 1,8 milliard de dollars engagés mais non encore décaissés vers d'autres priorités du gouvernement mentionnées dans le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH). Tous les bailleurs reconnaissent en effet l'importance des stratégies élaborées dans ce document et leur intégration dans le Plan triennal d'investissement (PTI) et les dernières zones-cibles d'aménagement renforcé proposées. De tels réalignements sur des engagements fermes probablement déjà contractualisés nécessitent une revue de portefeuille au cas par cas avec chacun des bailleurs, mais il est peu probable qu'un montant très significatif puisse être dégagé de cette manière pour financer d'autres actions du PTI 2013-2014.

Montants restant à décaisser 2010-2012 (en millions $US)

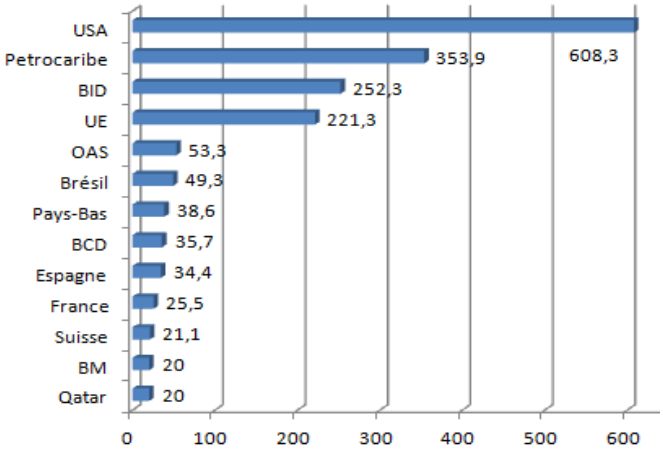

2e revue annuelle et comité de pilotage du Projet d'appui à l'efficacité de l'aide

La 2e revue annuelle et comité de pilotage du Projet d'appui à l'efficacité de l'aide, qui s'est tenue le 15 janvier 2013 au a réuni autour d'une même table des intervenants du Ministère, du PNUD, du FRH, de l'USAID ainsi que des grands bailleurs appuyant le Projet, le Canada, l'Espagne et l'Union européenne. Cette réunion de haut niveau a permis de faire le point sur la situation actuelle du Projet, ses résultats de 2012, de présenter et de discuter du plan d'action 2013 ainsi que des orientations et enjeux stratégiques.

En plus de l'opérationnalisation du CAED à laquelle contribue directement le résultat 2 du projet, le gouvernement a tenu à travers ce comité à réaffirmer en particulier son autorité sur la coordination efficace des fonds externes dédiés au développement du pays. Dans ce souci de bonne gestion, il compte ainsi sur le MPCE pour lui fournir des informations valables susceptibles de l'aider dans les préparations du budget national, du PIP et du plan triennal adossé au PSDH. Le MGAE, qui est l'outil central de l'administration mis en place dans le produit 1 du projet sur l'opérationnalisation du système national de gestion de l'information sur l'aide, permet au gouvernement de prendre en considération les données sur les engagements et les décaissements des bailleurs, des ONG et du secteur privé et conséquemment de répondre aux besoins de planification et de mesurer l'impact des ressources extérieures sur le fonctionnement de l'État.

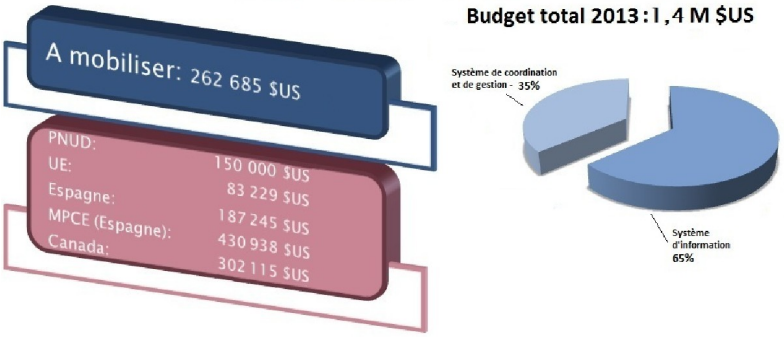

Budget 2013 du Projet d'appui à l'efficacité de l'aide, avec besoins de financement et bailleurs

A l'issue du comité de pilotage a été rappelée l'importance, pour ce type d'outil qui en appelle à la responsabilité mutuelle, de faire l'objet d'un financement collectif suffisant. Ceci n'est pas encore le cas aujourd'hui (voir fonds à mobiliser dans le graphe ci-haut) ce qui accroit sérieusement le risque qu'avant la fin de cette année, plus aucune donnée consolidée sur l'aide externe ne devienne disponible.

Quatre grands thèmes abordés lors de la rencontre

- **Leadership national sur le plan de gestion des données**
- **Pérennisation des personnes et activités du projet**
- **Mécanisme de financement pluriannuel multi bailleurs**
- **Synergies avec autres projets du MPCE et du gouvernement**

Points d'action 2013

Consolider le MGAE techniquement	Renforcer l'ancrage/ pérennisation du projet
• Mettre en œuvre la collecte et suivi systématique des données •Augmenter saisie par bailleurs •Accroître partage des données avec TST •Promouvoir le Code de transparence •Incorporer les données des ONG qui financent •Améliorer la communication	•Renforcement de la DCE •Plan de transition des activités du projet •Financement du plan et du projet •Liens avec d'autres systèmes d'information sur le PIP en particulier •Viser un alignement avec le processus budgétaire •Renforcer le CAED et ses cellules

Le Code de transparence sur l'aide externe en Haïti

Le ministère de la Planification, à travers le CAED, souhaite se doter d'un *Code de transparence sur l'aide externe* qui sera présenté à la réunion du Comité d'efficacité de l'aide, début mai. Préparé par le Projet d'appui à l'efficacité de l'aide, ce Code prend sa source dans la stratégie de bonne gouvernance de l'aide en Haïti, stratégie qui repose sur un certain nombre d'actions concrètes dont « l'unification du système d'approbation des programmes et projets d'investissements et son suivi transparent par le biais d'un système national d'information sur le flux et l'utilisation de l'aide et leur intégration dans le Programme d'investissement public (PIP) ». Or, les potentialités de ces outils d'information et de gestion interactives sur tous les investissements ne se réaliseront pleinement que dans la mesure où l'ensemble des acteurs de développement l'approvisionneront de manière effective et régulière en données indicatives et validées.

En ligne directe avec les conclusions de plusieurs fora de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, en particulier Accra et Busan, le Code a donc pour but d'engager le gouvernement et tous les partenaires au développement à mettre en application les mesures liées à la transparence de l'aide. Le Module de gestion de l'aide externe (MGAE) est le dispositif unique d'information permettant de tracer et de diffuser les flux et les modalités d'assistance depuis le bailleur jusqu'au bénéficiaire afin d'en apprécier pertinence et résultats. Les partenaires permettent ainsi au gouvernement d'établir des budgets plus exacts, de tenir une comptabilité plus fidèle et du coup favorisent une vérification des comptes plus précise par toutes les parties prenantes.

Bien que l'adhésion au Code soit faite sur une base volontaire, le gouvernement d'Haïti s'attend à ce que tous ses partenaires, en particulier étrangers, puissent adhérer à cette initiative et prendre l'engagement de le respecter.

Télécharger le Code : www.mpce.gouv.ht/caedcodetransparence.pdf

Le Projet d'appui à l'efficacité de l'aide : un soutien au Cadre de coordination de l'aide externe au développement (CAED)

Depuis l'expiration du mandat de la CIRH en octobre 2011, le Projet d'appui à l'efficacité de l'aide s'est profondément investi dans la définition du CAED, lancé en novembre 2012.

Cette initiative, entièrement haïtienne, constitue une plateforme d'échange et de débats de haut niveau réunissant autour d'une même table tous les acteurs nationaux et internationaux du développement, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers ainsi que la société civile et le secteur privé. Développé depuis la fin du mandat de la CIRH et destiné à en prolonger le travail en impliquant pleinement la partie nationale, le CAED permet d'assurer le suivi, la coordination et la rationalisation des flux d'aide, à la fois pour la reconstruction et pour le développement à long terme.

Le Projet d'appui à l'efficacité de l'aide collabore intensément avec ce mécanisme institutionnel innovateur qu'est le CAED, notamment à travers son Secrétariat technique de coordination (STC) qui en est la cheville ouvrière, en apportant ses compétences stratégiques et techniques aux trois cellules (Conseil, Systèmes d'information et Tables sectorielles et thématiques) qui le composent.

Les travaux au sein de la « cellule chapeau » qu'est la cellule Conseil du STC ont d'ores et déjà permis de préparer une ébauche de plan d'actions pour l'efficacité de l'aide assorti de premières propositions de renforcement des capacités de différentes fonctions des directions du MPCE, du MEF et des ministères sectoriels, en particulier pour ces derniers des Unités d'étude et de programmation (UEP). L'objectif central est d'accroître la maîtrise des financements externes par le gouvernement pour les mettre en cohérence efficiente avec les voies et moyens de son système national de planification et de suivi du développement.

Réunion niveau international du CEA du CAED, vendredi 10 mai 2013

Le 10 mai 2013 se tiendra l'hôtel Royal Oasis la 1ère Réunion niveau international du Comité d'efficacité de l'aide du CAED, sous la direction du Premier ministre Laurent S. Lamothe. Les grandes réalisations du gouvernement ainsi que ses priorités pour 2014-2016 y seront présentées. Plusieurs états lieux, notamment celui de la coopération externe depuis 2010 et les progrès accomplis depuis l'enquête 2011 sur la Déclaration de Paris figurent également à l'agenda. Un communiqué conjoint devrait être adopté à l'issue de la réunion, devant témoigner des engagements mutuels du gouvernement et de ses partenaires au développement en matière d'efficacité de l'aide, faisant en particulier référence à l'alignement sur les priorités nationales et à des mécanismes concrets de responsabilité mutuelle.

La cellule Systèmes d'information

Le Secrétariat technique de coordination (STC) est la structure centrale du Cadre de coordination de l'aide au développement (CAED). Sous la responsabilité d'un coordonnateur désigné par le ministre de la Planification et de la Coopération externe, le Secrétariat travaille en collaboration étroite avec les directions techniques du MPCE, les Unités d'études et de programmation, des ministères sectoriels, et les Tables sectorielles et thématiques. Le Secrétariat est constitué de trois cellules, Conseil, Suivi des TST et Systèmes d'information.

La cellule Systèmes d'information, à laquelle participe le Projet d'appui à l'efficacité de l'aide, soutient la collecte des données de l'aide externe. Son action, entre autres, appuie la mise en place d'un système d'information sur les ONG et leurs interventions au sein de l'Unité de coordination des activités des ONG (UCAONG). Elle travaille aussi à l'adaptation du site web du MPCE pour accommoder la publication d'informations dans la logique du CAED

De plus, la Cellule aide à l'identification et à l'analyse des différents systèmes qui interviennent dans la planification du développement et dans la gestion de l'aide, menant à une analyse et au suivi de l'investissement public. Finalement, outre un transfert de connaissances, elle participe à l'élaboration d'un plan de formation à l'intention des ministères sectoriels sur les systèmes d'information, entre autres du MGAE et du SYSGEP.

Le MGAE, opérationnalisé par le Projet d'appui à l'efficacité de l'aide, un rouage important dans le leadership gouvernemental au niveau de la transparence et de la gestion des données de l'aide externe en Haïti.

La cellule Suivi des tables sectorielles et thématiques

Une des missions du Projet d'appui à l'efficacité de l'aide est de faciliter la mise en place et le développement harmonieux des tables sectorielles et thématiques (TST), en particulier par le soutien de la Cellule TST du CAED. Ces tables constituent un cadre formel de concertation et de dialogue continu entre les ministères ou entités administratives, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les partenaires au développement. Les TST visent la recherche d'un consensus, des voies et moyens efficaces pour un développement durable en Haïti autour d'un secteur, d'un thème ou d'une problématique. Elles ne sont pas destinées à remplacer ni à se substituer aux structures administratives et gouvernementales traditionnelles. A travers leur appui, les ressources des tables sont appelées à **accompagner** les entités administratives dans la réalisation de leurs rôles et fonctions vis-à-vis de la planification nationale :

- Élaboration de politiques et stratégies
- Renforcement des capacités
- Mise en place de mécanismes de fonctionnement
- Cohérence des projets/programme d'investissement
- Programmation conjointe
- Division du travail
- Suivi des résultats

Les experts du Projet d'appui à l'efficacité de l'aide ont participé à la création du 1er atelier de mise à niveau des tables sectorielles les 22 et 23 janvier 2013. Cet atelier a permis d'assurer un même niveau d'information et de compréhension sur les missions, responsabilités et structures des tables, d'identifier leurs points forts, leurs faiblesses et enfin de formuler des recommandations et de proposer des actions concrètes visant à les rendre plus performantes.

Par ailleurs, les experts du Projet sont impliqués dans la réflexion et l'accompagnement menant à la création de nouvelles tables sectorielles et thématiques telles que Réforme de l'État, Emploi, Extrême pauvreté, Genre, Gestion des risques et désastres et État de droit et justice.

Contribution du MGAE à la formulation du Programme d'investissement public 2013-2016

Le MGAE et la Direction de la coopération externe (DCE) du ministère de la Planification ont été mis à contribution pour collecter les données du PIP 2013-2014 qui est censé contenir les montants prévus de décaissement pour tous les projets d'investissement qui seront exécutés durant cette année fiscale. Ceux qui ne passent pas par le budget de l'État devraient être présentés en annexe de la loi de Finance.

Cette collecte a été initiée par le Directeur général du Ministère dès le 7 février 2013 auprès des principaux bailleurs (13 bailleurs du G12+, de l'Allemagne et du Mexique) et s'est déroulée sur un peu plus de deux mois. Les résultats ont été finalisés le 19 avril dernier et ont été immédiatement transmis à la Direction de l'investissement public (DIP) du MPCE ainsi qu'à la Direction générale du budget du ministère de l'Économie et des Finances.

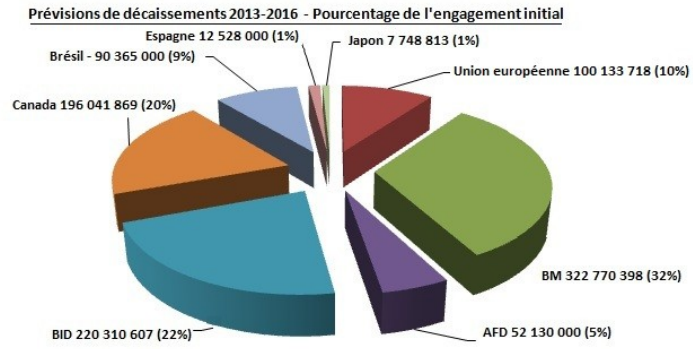

Dix pays ont répondu en temps utile à l'opération de collecte. La Banque Mondiale, le Brésil, l'Agence française de développement et l'Union européenne ont fourni des données sur les trois années du PTI. Le tableau consolidé ci-contre illustre les montants qui ont été indiqués pour le PIP de l'année 2013-14 par les 7 bailleurs qui sont autorisés par leurs règlements internes, à fournir des prévisions de décaissement, plus le Canada. Pour ce dernier, l'équipe du MGAE a cependant reçu la non-objection de procéder à des calculs de projection (voir note plus bas) pour ses besoins de planification.

Prévisions de décaissements 2013-2016

Partenaires techniques et financiers	En $ US
Union Européenne	100 133 718
BM	322 770 398
AFD	52 130 000
BID	220 310 607
Canada	196 041 869
Brésil	90 365 000
Espagne	12 528 000
Japon	7 748 813
Total	1 002 028 405

Note : Pour les bailleurs n'ayant fourni des données que pour une année, la méthodologie utilisée consiste à extrapoler les deux dernières années en supposant une constance dans les décaissements. Ainsi, les années 2014-2015 et 2015-2016 ont été inscrites en fonction des prévisions de la première année 2013-2014 inscrite par la bailleur dans le MGAE.

Données inscrites dans le MGAE
530 organisations
Plus de 900 activités de développement
Plus de 400 activités d'urgence

Les promesses de New York post-2012

Sur les 9,2 milliards de dollars US de promesses totales enregistrées à New York en 2010, 6,3 milliards concernent la période 2010-2012, dont 1 milliard correspondant à des allègements de dette. A la fin 2012, à part une trentaine de millions de dollars, tous les fonds ont été engagés sur des projets concrets, même si 2,5 milliards restaient encore à décaisser.

En ce qui concerne les 2,9 milliards de promesses restantes sur la période 2013-2020, le détail est fourni dans le tableau ci-après.

Promesses engagées après 2012

Bailleurs	Millions de $US
BID	1 600,0
Venezuela	842,0
CE	257,6
Espagne	108,7
OEA	56,0
Banque mondiale	52,0
FMI	15,0
Corée	6,4
Finlande	3,1
Total	2 940,8

À part la BID dont les promesses s'étendent jusqu'en 2020, la plupart des montants concernent l'année 2013. Pour les USA, le Canada, la France, le Brésil, la Norvège et le Japon, cependant, les promesses à partir de 2013 restent encore à préciser. Si l'on fait exception des fonds Petrocaribe et des fonds supplémentaires attribués en cas de catastrophe, les diverses estimations consolidées du FMI ou du MPCE indiquent que l'enveloppe globale des bailleurs d'Haïti tournerait autour du milliard de dollars par an pour les prochaines années, chiffre relativement semblable à ce que le pays a reçu, en moyenne, au cours des quatre dernières années tel que représenté dans le graphe suivant.

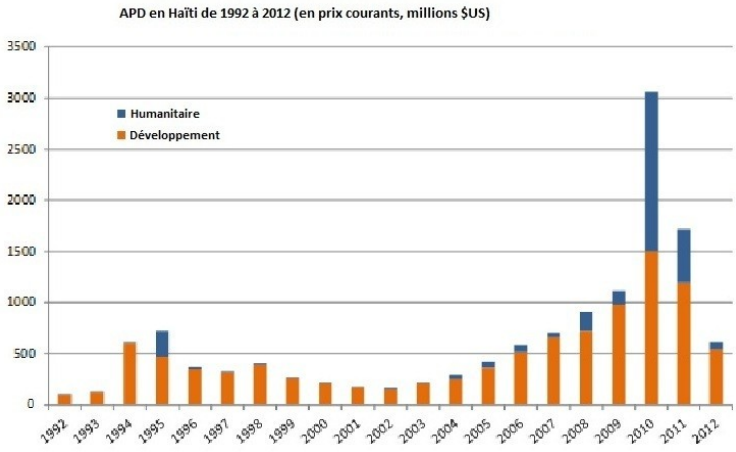

Les quelques incertitudes qui persistent concernant les années futures soulignent le fait que la différence entre les nouveaux fonds des programmes réguliers et ceux issus de la conférence de New York (dont la majeure partie appartenait aux programmes réguliers) se fait de plus en plus inutile avec l'engagement quasi-total des promesses initiales et l'augmentation de nouveaux engagements hors New York (les nouveaux fonds représentent déjà plus de 25% de ceux promis à New York). L'essentiel pour le gouvernement d'Haïti est d'assurer le suivi global de l'aide publique au développement (APD), des engagements et des décaissements ainsi que les progrès de l'exécution à travers son système de suivi qu'est le MGAE.